

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 27 juin 2023

Sont excusés :

- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) : GUICHARDAZ Pauline, PINEAU-MEUNIER Marie-Amélie.
- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine
- **Enseignants** : EYMARD Anaïs, , THIBAUT Stéphanie

Sont présents :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe
- **Adjointe** : Marion ARMAND
- **Déléguées aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille
- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) : BEAUDOIN Karine, BONNEFOY Elodie, CHOUVIER Mégane, FORESTIER Laurence, GUILLEN Céline, JARDIN Florence, MAIRET Aurélie.
- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : Mme BRION, Mme DUMARCHER, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, M. NEGRELLO, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Karine NICOLAS

Début du conseil : 18 h 30

BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

1 - Projets des classes et animations

Divers projets ont eu lieu cette année. Il est rappelé que ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ».

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (du CP jusqu'au CM2), donc cela concerne 5 classes de l'école. Ceci est financé par la commune et le Conseil Général. Cette intervention a commencé le jeudi 26 janvier 2023 et s'est terminée par une représentation le mardi 13 juin.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les élèves du CP au CM2. C'est Mme Céline MOULIN qui encadre les groupes. Elle a l'agrément de l'éducation nationale. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2 ou 3 groupes).

Projet culturel : pour les CM1 et CM2

☞ Projet Théâtre pour tous les CM2 : le vendredi 28 avril, sortie au théâtre de Privas + visite des Archives Départementales

☞ Projet Vitrail pour tous les CM1 (de novembre à mars) avec réalisation d'un vitrail qui a été installé au château. Inauguration de l'exposition « L'Art du Vitrail » le vendredi 31 mars, à Bourg St Andéol (chapelle St Polycarpe) et une inauguration au château de St Montan le vendredi 9 juin.

Projet musical : classes de maternelle les PS/MS et MS/GS

☞ intervention de l'Association "A vous de jouer", à partir de mars à juin 2023.

- **projets sportifs :**

☞ cycle tennis (après les vacances d'hiver) pour tous les élèves de GS et de CE2 , les jeudis, du jeudi 23 février au jeudi 6 avril.

☞ cycle tennis (après les vacances d'hiver) et cycle vélo (printemps 2023) : les 2 classes CP/CE1 (car pas de cycle piscine cette année en raison du manque de créneaux à Pierrelatte et Montélimar . trop cher à St Paul Trois Châteaux + difficultés à trouver un transport).

- **Autres interventions ou sorties :**

☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : lundi 10 octobre

☞ en décembre, pour les GS/CE2 : intervention autour des jeux de société

☞ à partir du 3 avril : exposition sur les dangers domestiques pour les élèves de PS au CE2.

☞ spectacle sur le thème des accidents domestiques, le vendredi 27 janvier : pour les PS, MS et GS

☞ Grotte Chauvet (atelier immersion), le vendredi 20 janvier: pour les 2 classes de CP/CE1

☞ Carnaval de l'école : mardi gras était le mardi 21 Février 2023. Il a été fêté ce jour-là .

☞ Intervention tri des déchets, le lundi 6 mars : la classe de GS/CE2

☞ Grotte Chauvet (atelier « Art Pariétal ») , le jeudi 16 mars : pour les MS/GS

☞ PSC1 , apprentissage des gestes de 1^{er} secours, le lundi 20 mars : pour tous les CM2 , financé par l'Association « Autour de l'école publique St Montan »

☞ Musée Alba, le lundi 27 mars : les 2 classes de CP/CE1

☞ sortie à la Ferme aux crocodiles, le jeudi 11 mai : pour la classe PS/MS

☞ les 2 classes de CM1/CM2 : sortie de 2 jours / 1 nuit , à Gaud . 1^{er} et 2 juin 2023.

☞ visite du château de St Montan , le lundi 5 juin :les 2 classes de CP/CE1

☞ sortie à vélo le lundi 12 juin : pour la classe de CP/CE1 Karine

☞ Remise d'un bon d'achat à utiliser à la librairie de Bourg St Andéol (vendredi 30 juin) : pour les élèves de CM2

- Fête de l'école : elle a eu lieu le vendredi 23 juin 2023 , au village

2 - Bilan de la mairie

Bilan financier : voir document joint

Pour 2022 – 2023 : types de dépenses

- dépenses des sorties scolaires : 3 942 , 50 euros
- spectacle « l'Enjoliveur » au village (transport + représentation) : 1 251,00
- fournitures scolaires : 6 803,00 euros
- dépenses éveil musical (intervention) : 3 600,00 euros
- papier : 976 euros
- intervention en informatique : 2 544, 48 euros
- bons d'achat pour les élèves de CM2 : 760,00 euros
- sono fête de l'école : 200,00 euros

Total : 20 076,98 euros

Autres dépenses pour la commune :

- ☛ Garderie (coût service) : 47 757,00 euros
- ☛ coût de revient de la cantine : 87 934 euros
- ☛ coût de fonctionnement école primaire : 56 442 euros
- ☛ coût de fonctionnement école maternelle : 85 075 euros

Coût d'un élève : 1 630, 64 euros

RENTREE 2023 :

Rentrée des élèves : lundi 4 septembre 2023

Rentrée des enseignants : vendredi 1^{er} septembre 2023

Fin des cours : le vendredi 5 juillet 2024 au soir

Projets pour 2023/2024 :

- ☛ intervention musicale : ce n'est plus Ardèche et Musique et Danse qui aura cette compétence mais la communauté de communes DRAGA qui l'aura. Il n'y aura pas de changements par rapport à cette année : 5 classes bénéficieront de cette intervention musicale. Les classes de maternelle souhaitent également une intervention musicale et en feront la demande auprès de la mairie pour des séances d'1/2 heure.
- ☛ cycle piscine l'année prochaine : à Viviers , en juin 2024 (pour les CP et CE1) : 2 séances par semaine. Un devis sera demandé à la piscine et transmis à la mairie.
- ☛ bibliothèque : cette année, en raison du manque de transport, les élèves n'ont pas pu se rendre à la bibliothèque mais des prêts de livres ont toutefois pu avoir lieu. Une demande de transport pour l'année scolaire 2023/2024 sera faite afin de retourner à la bibliothèque de St Montan.
- ☛ informatique : cette intervention devrait être renouvelée à la rentrée prochaine.

A L'ECOLE :

- ☛ A la rentrée prochaine, on change d'Inspectrice et de psychologue Scolaire.

☛ Equipe enseignante :

Pas de changement au niveau de l'équipe enseignante.

☛ Mme Dumarcher reste à $\frac{3}{4}$ temps.

☛ Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2023

Aujourd'hui, l'école compte 170 élèves.

Les effectifs prévus pour la rentrée prochaine seraient de 156 élèves : suite à des déménagements , seulement 10 PS sont inscrits, 19 CM2 partent....

Pour le moment, l'école de St Montan n'apparaît pas sur la liste des fermetures de classes.

A 7 classes, on a 22-23 élèves / classe

Voici les effectifs par niveau que l'on a :

Niveaux	PS (nés en 2020)	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
	10	16	22	23	25	23	14	23

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS Myriam DUMARCHER	GS Sandrine HELLIER	CP Emilie MOREAU	CE1 Karine FLACHAIRE	CE2 Anaïs EYMARD	CM1/CM2 Nadège TREGOAT	CM1/CM2 Aurore FREUND /
TOTAL	26 10PS/16MS	22	23	25	23	19 7 CM1/12CM2	18 7 CM1/ 11 CM2

Attention : si la classe de PS/MS arrive à 27 élèves , la répartition changera . Ce sera la suivante :

PS/MS , MS/GS , GS/CP, CP/CE1 , CE1/CE2 , CE2/CM1 et CM2.

La présence de 3 ATSEM à temps complet sera donc nécessaire. La commune en est tout à fait consciente et approuve cette demande.

☛ **Matériel à prévoir** : une liste sera prochainement transmise à la mairie (mobilier dans la bibliothèque, changer le sable du bac à sable, mise ne place d'un coin gravier dans la cour des élémentaires pour permettre des jeux de voitures...) . Pour les vidéoprojecteurs demandés par les enseignantes, des devis seront effectués et envoyés à la mairie.

☛ **EPS « Cours d'Ecole actives et sportives »** : l'Agence nationale du Sport ,en collaboration avec le Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et le comité d'organisation Paris2024, souhaitent soutenir via un fonds dédié, les établissements scolaires dans l'aménagement de leurs cours de récréation pour y développer une activité physique et sportive ludique et attractive. Ce fonds doté d'un million d'euros en 2023, s'adresse aux collectivités territoriales labellisées Terre de Jeux 2024 / Action Cœur de Ville / Ville active et sportive.

La mairie va se renseigner si elle est labellisée ou pas.

RENTREE 2023 : Projets et Directives du Ministère de l'Education

Nationale

1 – Plan de Prévention du Harcèlement entre Elèves : PHARE

Ces derniers temps, la **lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement** a connu une réelle accélération. Le harcèlement scolaire, amplifié par les réseaux sociaux, toucherait près d'un élève sur dix chaque année.

Le Harcèlement à l'école est un délit (depuis la loi du 2 mars 2022) et donc puni par la loi.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée, qui peut être verbale , physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein des écoles : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a comme **priorité de prévenir le harcèlement, d'accompagner et de protéger les élèves. Cette politique de prévention est structurée autour du programme de lutte contre le harcèlement PHARE**, qui s'appuie en 2023 sur un réseau de **référents académiques et départementaux**, pour traiter les situations de harcèlement signalées par les chefs d'établissement . Pour la circonscription du Teil : l'équipe de suivi PHARE est composée d'une maîtresse E (Isabelle San José) , d'une psychologue scolaire (Sandrine Fargier) , d'une AESh référente (Sandrine Lemoine) et de 2 conseillères pédagogiques (Sandrine Bouazza et Dany Bresse) . Il y a également des plateformes téléphoniques : 3020 (pour signaler une situation de harcèlement entre élèves) et 3018 (cyber-harcèlement).

Il s'agit de prévenir et de sensibiliser les élèves , par des actions, des apprentissages, dans le cadre de l'Education Morale et Civique.

2 – Education à la sexualité

Il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité.

Tous les élèves doivent bénéficier d'une éducation à la sexualité adaptée à leur âge.

Les thématiques sont : l'étude et le respect du corps, le respect de soi et des autres, la notion d'intimité et le respect de la vie privée, le droit à la sécurité et à la protection, les différences morphologiques (filles/garçons) , la puberté, la reproduction des êtres vivants, l'égalité entre les filles et les garçons, prévention des violences sexistes et sexuelles....

C'est 3 séances par an , dès le cycle 2 (CP). Ce peut aussi être abordé en GS (différence morphologique fille/garçon). L'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection de 3 champs : biologique , psycho-affectif (estime de soi, confiance en soi, relations avec les autres, émotions/sentiments) et social (lois, famille, école, culture, religions) .

L'intersection de ces trois champs permet **une approche globale, positive et bienveillante**.

Plusieurs enseignements disciplinaires sont impliqués comme les sciences, l'enseignement moral et civique (EMC) , l'éducation aux médias et à l'information (attention aux réseaux sociaux et aux sites consultés)

L'éducation à la sexualité contribue à une meilleure connaissance et à un meilleur respect de soi et des autres, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et à la promotion de l'égalité.

REMARQUES et QUESTIONS des représentants des parents d'élèves

☛ Sécurité Routière : des flyers réalisés par les représentants des parents d'élèves ont été distribués dans les cahiers des élèves, afin de sensibiliser les familles au respect de la réglementation (ceinture de sécurité pour les enfants...).

☛ Cantine : des problèmes de quantité de nourriture ont été signalés par des familles. L'exemple de pizzas qui manquaient lors d'un repas est cité. La mairie est au courant de ce dysfonctionnement et en a immédiatement fait part au traiteur. La mairie est aussi intervenue auprès de ce dernier pour les changements réguliers dans le menu : tout n'est pas frais ou de saison, des plats annoncés sont remplacés par d'autres.... Le traiteur l'a entendu et fera le nécessaire. Mme Aubert passe régulièrement à la cantine et réagit tout de suite auprès du traiteur en cas de soucis. Pour la rentrée prochaine, ce sera le même prestataire (contrat résigné pour 1 an).

Les représentants demandent s'il y a une validation des repas par un(e) nutritionniste. La mairie explique qu'un contrat a été signé et que le traiteur aurait les compétences de nutritionniste. Un cahier de traçabilité existe également. Les parents s'interrogent sur la véracité de ce diplôme.

Le prix du repas va augmenter et passer à 3,80 euros.

Inscription à la cantine : il est demandé si les familles peuvent s'inscrire à l'année et payer au mois. Mme Aubert va se renseigner si cette organisation est possible ou pas.

☛ Garderie : les représentants des parents d'élèves remercient la mairie pour l'organisation de la garderie (jeux à disposition des élèves...) . Les retours sont positifs.

Avant de terminer ce dernier Conseil d'Ecole, l'école remercie les représentants des parents d'élèves pour leur implication et investissement dans la vie scolaire des enfants et plus particulièrement Mme Forestier Laurence , Mme Jardin Florence et Mme Pineau-Meunier qui ne seront plus présentes l'année prochaine, en raison du départ de leur enfant en 6^{ème} ou de leur déménagement.

Fin du conseil : 19h40

La directrice : Mme FREUND



La secrétaire : Karine NICOLAS





Conseil d'école
Année Scolaire 2022/2023
27/06/2023

Frais de Scolarité 2022/2023

(hors charges fixes : Entretien bâtiment, personnel communal, téléphonie, photocopieur, EDF, Chauffage, assurance)

Eveil Musical (15 séances pour 5 classes)		3 600,00 €
Intervenante Informatique (4h/semaine)		2 544,48 €
Fournitures Scolaires (Budget de 38€/enfants + Fournitures divers)		6 803,00 €
Papier photocopieur		976,00 €
Sorties scolaires		3 942,50 €
06/04/2023 Bourg Saint Andéol	260,00 €	
20/01/2023 Vallon Pont d'arc	540,00 €	
31/03/2023 Bourg Saint Andéol	250,00 €	
27/03/2023 Alba	510,00 €	
16/03/2023 Vallon Pont d'arc	605,00 €	
28/04/2023 Théâtre Privas	505,00 €	
16/06/2023 Musée Alba (Entrées)	78,00 €	
25/05/2023 Bourg Saint Andéol	275,00 €	
01 et 02 juin Bivouac de GAUD	424,50 €	
11/05/2023 Pierrelatte	495,00 €	
Cirque Village "L'enjoliveur"		1 251,00 €
Cirque - bus	219,00 €	
Cirque - Représentation	1 032,00 €	
Fête école sonorisation		200,00 €
Bons d'achat pour les élèves de CM2 (19 élèves)		760,00 €
		<u>20 076,98 €</u>

Investissement 2020-2023

Isolation		5 750,00 €
Réparation Toiture Ecole		2 265,00 €
Clôture école		3 216,00 €
Disques durs Ecole		2 688,00 €
Extension de l'école et restructuration de la Crèche	1 103 803,20 €	
Aménagement Cantine		7 476,00 €
Installation de la crèche Provisoire		27 999,18 €
Changement du Chauffage et Climatisation de salles de Classe		70 921,66 €
Armoire Métallique		642,00 €
Mobilier cantine		8 009,00 €
Achat lave linge		469,00 €
	<u>Total 2020-2023</u>	<u>1 233 239,04 €</u>

Coût de Fonctionnement Total Année Scolaire 2021/2022

Ecole Primaire		56 442,00 €
Coût Ecole Maternelle		85 075,00 €
Coût de revient Cantine Scolaire (Repas 3,80€ au 01/09/2023)		87 934,00 €
Coût service Garderie (Gratuite)		47 757,00 €
	<u>Total Année Scolaire 2021/222</u>	<u>277 208,00 €</u>
	<u>Coût de l'élève (170 élèves)</u>	<u>1 630,64 €</u>

Actions Diverses

Projet réduction des déchets à l'école (Installation d'un poulailler (700€), Installation de composteur, de bacs jaunes et organisation serviettes de table)
Participation à l'association Autour de l'école (Sonorisation soirée fête de l'école, Location WC fête de la bière, Chocolat de Pâques) (970€)
Apéritifs Remises des Bons de CM2
Projet Vitrail